

CFVU du 28 mai 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Délibération n° CFVU 20200528_14 UFR Sciences Humaines et Arts : Principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 pour la seconde session des examens

Vu la délibération n° CFVU 20200416_02 de la CFVU du 16 avril 2020, concernant Les principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 à l'échelle de l'université de Poitiers ;

Vu la délibération n° CFVU 20200507_06 de la CFVU du 7 mai 2020, relative à la seconde chance ;

Vu la délibération n° CFVU 20200507_20 de la CFVU du 7 mai 2020, relative à la déclinaison des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 à l'UFR Sciences Humaines et Arts ;

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Dans le cadre de la crise sanitaire du COVID 19, les modalités d'aménagement de la seconde session des examens 2019-2020 de l'UFR Sciences Humaines et Arts seront celles annexées.

Décompte des voix : **La mesure est adoptée**

Décompte des votants : 30

Pour : 25

Contre : -

Abstention : 5

Fait à Poitiers, le 28/05/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 29/05/2020

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposerez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

CFVU du 28 mai 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

14. UFR SHA : Principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 pour la seconde session des examens.

Principes généraux :

- Pas de seconde session pour les UE évaluées en CCI (min 2 notes de CC), conformément à la notion de seconde chance.
- Les UEs neutralisées en semestres pairs session 1 le restent en en session 2 (donc non reportées dans ces tableaux)

Licences Générales

Psychologie	
Session 2	
S1	<p>UE1 : report CC session 1 + 1 examen en ligne</p> <p>UE 2 / UE 3/ UE4: pour chaque UE, 1 examen en ligne (parmi ou mix de plusieurs matières)</p> <p>UE3 et UE4 psycho-droit : QCM 30 min 20 questions</p> <p>UE 6 : 1 examen en ligne « seconde chance »</p>

S2	<p>UE 1 / UE 2 / UE3: pour chaque UE, 1 examen en ligne (parmi ou mix de plusieurs matières)</p> <p>UE 6 1 examen en ligne « seconde chance »</p>
S3	<p>UE 1 : 1 examen en ligne parmi 3 ou mixte des 3 (report des notes de CC)</p> <p>UE 2 : 1 examen en ligne parmi 2 ou mixte des 2</p> <p>UE3 : 1 examen en ligne parmi 3 ou mixte des 3 (report des notes de CC)</p> <p>UE4 Option Approfondissement psychologie : 1 examen en ligne parmi 4 ou mixte des 4</p> <p>UE4 Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé : 1 examen en ligne "seconde chance"</p> <p>UE4 psycho-droit : QCM 30 min 20 questions</p> <p>UE 6 1 examen en ligne « seconde chance »</p>
S4	<p>UE1/ UE 2 / UE 3/ UE4: pour chaque UE, 1 examen en ligne (parmi ou mix de plusieurs matières)</p> <p>UE 6 1 examen en ligne « seconde chance »</p>
S5	<p>UE1 : Choix : 1 examen en ligne stats et/ou remise dossier étude de cas (meilleure note prise si les deux réalisés) (car report notes CC langues)</p> <p>UE1/ UE 2 / UE 3: pour chaque UE, 1 examen en ligne (parmi ou mix de plusieurs matières)</p> <p>UE4 Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé : 1 examen en ligne "seconde chance"</p> <p>UE5 : Méthode recherche 1 examen en ligne / Stage 1 rapport / TIR mémoire</p>
S6	<p>UE1 : 1 examen en ligne parmi ou mixte 4 (car report note soc. Ou cli. De session 1)</p> <p>UE 2 / UE3 : pour chaque UE, 1 examen en ligne (parmi ou mix de plusieurs matières)</p> <p>UE4 Option Approfondissement psychologie : 1 examen en ligne parmi 3ou mixte des 3</p>

	UE4 Option Pré-professionnalisation Métiers du Travail Social et de la Santé : 1 examen en ligne "seconde chance"
	UE5 :Méthode recherche 1 examen en ligne / Stage 1 rapport / TIR mémoire

Histoire	
Session 2	
S1	UE1 / UE 2/ UE 3 / UE 4 : pour chaque UE un devoir à la maison
S2	UE 2/ UE 3: pour chaque UE un devoir à la maison
S3	UE1: 1 devoir à la maison UE 2 : 1 devoir sur table à la maison (temps limité indicatif) UE3 : 1 devoir (temps limité indicatif) UE4 : Option .Renforcement en H. moderne et contemporaine : un écrit à distance .Presse et communication : un écrit à distance et sur un calendrier précis .Sciences Po antique et médiévale : 1 écrit à distance
S4	UE1 1 écrit à distance sur un texte court. UE 2 1 devoir maison sur l'un ou l'autre des 2 CM de l'UE UE3 2 questions rédigées en devoir maison
S5	UE1 / UE 2/ UE 3 / UE 4 : pour chaque UE un devoir à la maison
S6	UE 2 : un devoir maison

Philosophie	
Session 2	
S1	UE1 / UE 2 / UE 3 / UE4/ UE 5 / UE 6 : pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine.
S2	UE1 / UE 2 / UE 3 / UE 5 / UE 6 : pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine.
S3	UE1 / UE 2 / UE 3 / UE 5 / UE 6 : pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine
S4	UE1 / UE 2 / UE 3 / UE 5: pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine.
S5	UE1 / UE 2 / UE 3 / UE 5 : pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine.
S6	UE1 / UE 2 / UE 3 / UE 5 : pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine
Double licence philo droit	
Session 2	
S1	Philo : UE4 / UE 5: pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine Droit : Pas de session 2 car CCI
S2	Philo : UE4 / UE 5 / UE 6 / UE 8 : pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine Droit : UE1 / UE2 / UE3 / UE7 : Pas de session 2 car CCI
S3	Philo : UE4 / UE 5/ UE 6 pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine Droit UE 3 : écrit à distance sur la matière évaluée en session 1
S4	Philo : UE4 / UE 5 / UE 6 / UE 8 : pour chaque UE : sujet adressé par courriel, avec délai d'une semaine

Droit : UE1 / UE2 / UE3 / UE7 : Pas de session 2 car CCI

Géographie	
Session 2	
S1	<p>UE1 - production écrite en distanciel. 2 sujets au choix</p> <p>UE2 - 1 sujet au choix sur 2 portant sur les 2 cours de l'UE</p> <p>UE3 - Réalisation d'un travail à la maison (3 à 4 pages) sur un des thèmes vu en cours</p> <p>UE4 - 1 sujet au choix sur les 2 cours de l'UE. Examen sur des questions de cours envoyées le même jour à la même heure pour les étudiants ayant choisi la même matière de rattrapage. Délai de retour des évaluations par les étudiants aux enseignants : 2 jours.</p>
S2	UE2 - oral: tirage au sort d'un sujet, 10 mn de préparation, 10 mn de présentation et 10 mn de questions
S3	<p>UE1 - Réalisation d'un travail à la maison</p> <p>UE2 - Épreuve orale : tirage au sort d'un sujet, 10 mn de préparation, 10 mn de présentation et 10 mn de questions</p> <p>UE4 - 1 sujet au choix sur les 2 cours de l'UE. Examen sur des questions de cours envoyées le même jour à la même heure pour les étudiants ayant choisi la même matière de rattrapage. Délai de retour des évaluations par les étudiants aux enseignants : 2 jours.</p>
S4	UE2 - Épreuve orale : tirage au sort d'un sujet, 10 mn de préparation, 10 mn de présentation et 10 mn de questions
S5	<p>UE1 - Une production écrite à rendre (un sujet parmi les 3 matières) : dépôt du sujet dès que nous saurons quels étudiants vont au rattrapage. Les étudiants auront une semaine pour faire le travail.</p> <p>UE2 - Production écrite avec 1 sujet de réflexion au choix parmi 3 sujets. Prévoir un délai d'une semaine entre dépôt du sujet et rendu par les étudiants ?</p> <p>UE4 - Production écrite sur 1 sujet de réflexion au choix parmi 3 sujets des 3 cours de l'UE. Délai d'une semaine entre dépôt du sujet et rendu par les étudiants ?</p>
S6	Pas de session-2 (UE en CCI)

HAA	
Session 2	
S1	UE1 / UE2 / UE3 / UE4 : ET distanciel écrit
S2	UE1 : ET distanciel écrit UE6 Compétences transversales = note dupliquée de l'UE1
S3	UE1 / UE2 / UE3 / UE4 : ET distanciel écrit
S4	CCI Pas de session 2
S5	HAA : UE1 / UE2 / UE3 / UE4 : ET distanciel écrit Archéo : UE1 / UE2 / UE3 / UE4 : ET distanciel écrit
S6	CCI Pas de session 2

Musicologie	
Session 2	
S1	UE2 : 1 écrit à distance
S2	CCI Pas de session 2
S3	UE2 : 1 écrit à distance

S4	CCI Pas de session 2
S5	UE2 : 1 écrit à distance
S6	CCI Pas de session 2

Sociologie

Session 2

S1	<p>UE1/ UE2/ UE3 : Production individuelle à renvoyer par mail : question de cours</p> <p>UE 4 Introduction à l'ethnographie - Perspectives sociologiques : Production individuelle à renvoyer par mail : question de cours</p> <p>UE 4 : initiation à l'ethnographie - Perspectives anthropologiques : Production individuelle à renvoyer par mail : question de cours</p> <p>UE 6 : 1 prod écrite en recherche doc</p>
S2	<p>UE 1 ET (rendu par mail)</p> <p>UE2 dossier individuel - construction de l'objet en enquête sociologique</p> <p>UE3 Un commentaire de document et une question de cours (si report de note de l'UE2 impossible).</p> <p>UE6 Dossier individuel - recherche documentaire liée à l'enquête sociologique</p>
S3	<p>UE3 1 production écrite individuelle à envoyer par mail</p> <p>UE4 Option sociologie : Lire les sciences sociales : 1 PE à rendre par mail</p> <p>Option anthropologie : 1 PE à rendre par mail</p> <p>UE 6 : 1 prod écrite en recherche doc</p>
S4	UE 1 1 écrit à la maison : reproduction du devoir de 1° session

	UE2 1 dossier à rendre en Approches biographiques pour le 15 juin
	UE3 une PE
S5	UE2/ UE3 / UE5 pour chaque UE 1 écrit à rendre par mail aux enseignants de l'UE UE4 parcours anthropologie 1 écrit à rendre par mail aux enseignants de l'UE
S6	UE1 / UE3 pour chaque UE 1 écrit à rendre par mail aux enseignants de l'UE UE5 1 écrit à rendre par mail aux enseignants de l'UE (anglais uniquement)

Licences Professionnelles

	Intervention sociale
	Session 2 Épreuves écrites à distance pour les UE en ET

	Agronomie
	Session 2 CCI pas de session 2

Masters

	PSYCHOLOGIE
	Session 2
S1 domaine social	<p>UE 1 : 2 examens sur table de 2h et 1h → Aménagement : uniquement 1 écrit sur UE1.1</p> <p>UE2 : Examen sur table de 2h (mut totale) → 1 seul écrit sur les 4 matières</p> <p>UE 3.1 : Examen sur table de 2h (mut totale) → pas d'examen</p> <p>UE 3.2 : Examen sur table de 3h (mut EPT/IP)</p>

	<p>→ Aménagement : Un sujet mis en ligne, à traiter par les étudiants et à redéposer/renvoyer</p> <p>UE4 : Rapport écrit sans soutenance</p> <p>→ Aménagement : duplication note de l'UE4 du S2</p>
S2 domaine social	<p>UE1 : Examen sur table</p> <p>→ Aménagement : report de la note de l'UE4</p> <p>UE3 : 2 examens sur table (mut EPT/IP)</p> <p>→ Aménagement : un écrit pour l'UE</p> <p>UE4 : Rapport écrit avec soutenance (mut totale)</p> <p>→ Aménagement : retravailler et resoumettre le document si note < 10 en session 1 ; pas de soutenance</p> <p>UE7 : Rapport écrit (mut totale)</p> <p>→ Aménagement : retravailler et resoumettre le document si note < 10 en session 1; pas de soutenance</p>
S3 EPT	<p>UE1. MCC prévue : PE.</p> <p>→ Aménagement : PE</p> <p>UE2. MCC prévue : ET.</p> <p>→ Aménagement : évaluation à distance</p> <p>UE3. MCC prévue : 1 ET.</p> <p>→ Aménagement : 1 écrit en ligne</p> <p>UE4. MCC prévue : PE.</p> <p>→ Aménagement : report note du mémoire (UE4 du S4)</p> <p>UE5. MCC prévue : CT oral.</p> <p>→ Aménagement : 1 écrit en ligne</p> <p>UE6. MCC prévue : PE.</p> <p>→ Aménagement : PE</p> <p>UE7. MCC Prévues : PE.</p> <p>→ Aménagement : PE</p> <p>N.B. : seule les UE 2, 3 et 4 vont effectivement donner lieu à une session 2</p>
S4 EPT	<p>UE2. MCC Prévues : PE.</p> <p>→ Aménagement : PE</p> <p>UE3. MCC Prévues : 1 ET.</p> <p>→ Aménagement : 1 écrit en ligne</p> <p>UE4. PE avec soutenance.</p> <p>→ Aménagement : PE avec soutenance en visio</p>

	<p>UE5. MCC prévue : PE avec soutenance. → Aménagement : PE avec soutenance en visio</p>
S3 IP	<p>UE1. MCC prévue : 1PE. → Aménagement : 1PE</p> <p>UE3. MCC prévue : 2ET. → Aménagement : 1 écrit en ligne</p> <p>UE4. MCC prévue : 1PE. → Aménagement : Report note Mémoire S4</p> <p>UE7. MCC prévue : R. → Aménagement : Report note rapport S4</p> <p>Note : aucun des étudiants n'est concerné par le rattrapage</p>
S4 IP	<p>UE1. MCC prévue : PE. → Aménagement : PE</p> <p>UE3. MCC prévue : 1ET. → Aménagement : 2PE</p> <p>UE4. MCC prévue : MS. → Aménagement : MS (rendu et soutenance possible jusqu'en septembre)</p> <p>UE5. MCC prévue : RS. → Aménagement : RS (rendu et soutenance possible jusqu'en septembre)</p>
S1 domaine cog	<p>UE 1 : 2 examens sur table de 2h et 1h (mut Neuropsychy/PPAC3/PsyEduc) → Aménagement : uniquement 1 écrit sur UE1.2 (sujet de stats mis en ligne et à traiter à distance)</p> <p>UE2 : Examen sur table de 2h (mut totale) → 1 seul écrit sur les 4 matières</p> <p>UE 3.1 : Examen sur table de 2h (mut totale) → pas d'examen</p> <p>UE 3.2 : Examen sur table de 3h (mut Neuropsychy/PPAC3) → Aménagement : Un sujet mis en ligne, à traiter par les étudiants et à redéposer/renvoyer</p> <p>UE 3.2 : Examen sur table de 3h (PsyEduc) → Aménagement : 1 ET en ligne sur l'UE3.2 (mut domaine clinique psychanalytique, Psychopathologie de l'enfant et subjectivation)</p> <p>UE4 : Rapport écrit sans soutenance → Aménagement : duplication note de l'UE4 du S2</p>
S2 domaine Cog	<p>UE2 : Examen sur table de 2h (mut Neuropsychy/PPAC3/PsyEduc)</p>

	<ul style="list-style-type: none"> → Aménagement neuropsychy/PPAC3 : retravailler le dossier de méthodologie de projet si note < 10 en session 1? → Aménagement pour PsyEduc : un devoir écrit à remettre par mail <p>UE3.1 : 2 examens sur table de 3h (mut Neuropsychy/PPAC3/PsyEduc partielle)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement : pas d'examen <p>UE3.2 : 2 examens sur table de 3h (mut Neuropsychy/PsyEduc partie enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement : un sujet au choix à traiter en ligne (avec forcément un sujet enfant pour PsyEduc) <p>UE3.2 : 2 examens sur table de 3h (PPAC3)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement : un devoir écrit à remettre par mail <p>UE4 : Rapport écrit avec soutenance (mut totale)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement : retravailler et resoumettre le document si note < 10 en session 1 ; pas de soutenance <p>UE7 : Rapport écrit (mut totale)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement : retravailler et resoumettre le document si note < 10 en session 1; pas de soutenance
S3 Neuropsychy/PsyEduc	<p>UE2 : Un oral (tirage au sort sujet enfant ou sujet adulte ; sujet enfant en PsyEduc) (mut PsyEduc partie enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement: oral en visio ou téléphone en fonction des possibilités de connexion. Tirage au sort sujet enfant ou sujet adulte ; sujet enfant en PsyEduc <p>UE3 : 2 examens sur table de 2h chacun (dont au moins 1 en développement pour les PsyEduc) (mut PsyEduc partie enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement: Deux sujets mis en ligne (1 sujet enfant, 1 sujet adulte), les étudiants doivent en traiter un et le déposer en ligne (les étudiants en PsyEduc traitent obligatoirement le sujet enfant)
S4 Neuropsychy/PsyEduc	<p>UE2 : Un oral (sujet enfant ou sujet adulte ; sujet enfant en PsyEduc) (mut PsyEduc partie enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement neuropsychy/PsyEduc :oral en visio ou téléphone en fonction des possibilités de connexion. Tirage au sort sujet enfant ou sujet adulte ; sujet enfant en PsyEduc. <p>UE3 : 2 examens sur table de 2h chacun (dont au moins 1 en développement pour les PsyEduc) (mut PsyEduc partie enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement neuropsychy/PsyEduc : Deux sujets mis en ligne (1 sujet enfant, 1 sujet adulte), les étudiants doivent en traiter un et le déposer en ligne (les étudiants en PsyEduc traitent obligatoirement le sujet enfant) <p>UE4 : Mémoire avec soutenance</p> <ul style="list-style-type: none"> → Retravailler le mémoire, le resoumettre et le resoutenir si note < 10 en session 1 <p>UE7 : Rapport de stage avec soutenance</p> <ul style="list-style-type: none"> → Retravailler le rapport, le resoumettre et le resoutenir si note < 10 en session 1
S3 PPAC3	<p>UE3 : 1 examen sur table de 2h</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement : un devoir écrit à remettre par mail <p>NB : aucun étudiant concerné par la session 2</p>
S4 PPAC3	<p>UE2 : 1 examen sur table de 2h</p> <ul style="list-style-type: none"> → Aménagement : un devoir écrit à remettre par mail

	<p>UE3 : 1 examen sur table de 2h → Aménagement : un devoir écrit à remettre par mail</p> <p>UE4 : Mémoire avec soutenance → Retravailler le mémoire, le resoumettre et le resoutenir si note < 10 en session 1</p> <p>UE7 : Rapport de stage avec soutenance → Retravailler le rapport, le resoumettre et le resoutenir si note < 10 en session 1</p>
S1 domaine clinique	<p>UE 1 : 1 écrit terminal 2h00 40% UE1.1 et 1 ET 2h00 60% UE1.2 par domaine → Aménagement : 1 ET en ligne 100% sur UE1.2 par domaine (Rorschach)</p> <p>UE 2 : 1 ET 2h00 100% → Aménagement : 1 ET en ligne 100% (une matière tirée au sort sans changement)</p> <p>UE 3 : UE3.1 1 ET 2h00, UE3.2 1 ET 3h00 30% (1 matière sur 2), UE3.3 (C&V) : 1 ET 2h 20% → Aménagement : 1 ET en ligne sur l'UE3.2 (par domaine, Psychopathologie de l'enfant et subjectivation)</p> <p>UE4 : Rapport écrit sans soutenance → Aménagement : duplication note de l'UE4 du S2</p>
S2 domaine clinique	<p>UE1 : 1 ET 3h → Aménagement : 1 ET en ligne 100% (devoir maison)</p> <p>UE2 : 1 ET 2h → Aménagement : 1 ET en ligne 100% (devoir maison)</p> <p>UE3 : 3 ET → Aménagement : 1 ET en ligne sur l'UE 3.1 (devoir maison)</p> <p>UE4 : 1 PE → Aménagement : 1 rapport sans soutenance</p> <p>UE7 : 1 ET R → Aménagement : rapport de stage ou épreuve de substitution</p>

<p>S3 CŞV</p>	<p>UE1 : 1 ET 2h → Aménagement : 1 ET EO 10 mn UE2 : 1 ET R + 1 ET EO → Aménagement : ET EO en visio ou téléphonique 100% - 15 mn UE3 : 1 ET R + 1 ET EO → Aménagement : 1 ET EO en visio ou téléphonique sur l'ensemble des matières – 100% – 15 mn UE4 : 1 PE → Aménagement : report note UE4 S4 MS 100% UE7 : 1 ET Q → 1 ET Q 100%</p>
<p>S3 PCP-CCL</p>	<p>UE1 : 1 ET 2h → Aménagement : 1 ET EO 10 mn UE2 : 1 ET R + 1 ET EO → Aménagement : 1 ET en ligne (devoir maison) UE3 : 1 ET R + 1 ET R → Aménagement : 2 R (50-50%) UE4 : 1 PE → Aménagement : report note UE4 S4 MS 100% UE7 : 1 ET Q → 1 ET Q 100%</p>
<p>S4 CŞV</p>	<p>UE1 : 1 ET EO → Aménagement : 1 ET EO en visio ou téléphonique 100% - 15 mn UE3 : 1 ET + 1 ET R → Aménagement : 1 ET EO en visio ou téléphonique 100% - 15 mn UE4 : 1 ET MS → Aménagement : 1 ET MS (en visio ou téléphonique 100% - 30 mn max.) UE5 : 1 ET RS → 1 ET RS (en visio ou téléphonique 100% - 15 mn)</p> <hr/> <p>UE1 : 1 ET EO → Aménagement : 1 EO en visio ou téléphonique 100% - 15 mn</p>

S4 PCP-CCL	UE2 : 1 ET 4h
	→ Aménagement : 1 ET en ligne (devoir maison)
	UE3 : 1 ET R + 1 ET R
	→ Aménagement : 2 R (50-50%)
	UE4 : 1 ET MS
→ Aménagement : 1 ET MS (en visio ou téléphonique 100% - 30 mn max.)	
UE5 : 1 ET RS	
→ 1 ET RS (en visio ou téléphonique 100% - 15 mn)	

Mention Musicologie MSH Recherche double tutelle (Université de Poitiers et Université de Tours)

Session 2	
S1 et S3	1 épreuve écrite à distance pour chaque UE Pas de modification de maquette. Toutes les épreuves sont hors-présentielles, gestion TOURS-POITIERS
S2 et S4	1 épreuve écrite à distance pour chaque UE Pas de modification de maquette. Toutes les épreuves sont hors-présentielles, gestion TOURS-POITIERS

Mentions MEEF

Session 2	
S1 parcours Éducation musicale	UE 1 : commentaire comparée (écrit)

	<p>UE 2 : arrangement UE 3 : formation complémentaire : outil pédagogique UE 4 : formation par la recherche (oral) UE5 : INSPE</p>
S2 parcours Éducation musicale	<p>UE 1 : écriture (écrit) UE 2 : direction de chœur (écrit) UE 4 : formation par la recherche (écrit + oral) UE5 : INSPE</p>
S1 parcours Histoire- géographie	<p>UE1 et UE 2 : pour chaque UE initialement prévu : 1 écrit de 5 h aménagement : 1 production écrite UE3 : initialement prévu : 1 écrit de 2 h aménagement : 1 production écrite UE4 : initialement prévu : 1 dossier aménagement : 1 production écrite UE5 : INSPE</p>
S2 parcours Histoire- géographie	<p>UE4 : 1 exercice compensatoire UE5 : INSPE</p>
S1 parcours SES	<p>UE1 et UE 2 : pour chaque UE Devoir maison à rendre par mail - Dissertation UE3 spécialisation maths : Dossier portant sur les articles ou les séminaires UE4 : Dossier portant sur les articles ou les séminaires UE5 : INSPE</p>
S2 parcours SES	<p>UE1 et UE 2 : pour chaque UE Devoir maison à rendre par mail - Dissertation UE3 spécialisation maths : Dossier portant sur les articles ou les séminaires UE4 : Dossier portant sur les articles ou les séminaires UE5 : INSPE</p>

Mention Sociologie

Session2

S1	<p>UE1 / UE 3 : pour chaque UE dossier écrit UE 5 : Un oral par visio au audio</p>
-----------	---

S2	UE1 validée par le mémoire sans soutenance, comme à la session 1 UE 3 : dossier écrit
S3	UE1 / UE 2 : pour chaque UE dossier écrit UE 3 : Maintien d'un dossier écrit (50%) + Dossier écrit en substitution de l'épreuve sur table prévue (50 %) UE 5 : Un oral par visio au audio
S4	UE1 validée par le mémoire sans soutenance, comme à la session 1

Mention philosophie	
Session2	
S1	UE 1/ UE 2/ UE 3 : envoi d'un devoir par courriel
S2	UE 1/ UE 2/ UE 3/ UE 4 envoi d'un devoir par courriel
S3 Parcours Histoire Philo	UE 1/ UE 2/ UE 3 envoi d'un devoir par courriel
S4 Parcours Histoire Philo	UE 1/ UE 2/ UE 3 : envoi d'un devoir par courriel
S3 Parcours Médiations	UE 1/ UE 2/ UE 3/ UE 5/ UE 6 envoi d'un devoir par courriel
S4 Parcours Médiations	UE 1/ UE 2 envoi d'un devoir par courriel

Mention Sciences Sociales (SAIC)

Aménagement des MCCC	
S3	UE1 : un rendu au choix sur deux sujets en ligne proposés UE2 / UE 5 / UE 6 : pas d'étudiants concernés UE4 / UE 5 : rendu d'un dossier pour chaque UE
S4	UE1 / UE : pour chaque UE rendu au choix sur deux sujets en ligne proposés (début sept) UE3 : rendu dossier (14 sept) UE4 : rendu mémoire sans soutenance (double relecture), soutenance possible jusqu'au 30 sept

Mention Histoire Civilisation Patrimoine	
NB. pour les UE des semestres impairs ayant été validées par l'ensemble de la promotion, les épreuves de session 2 ne sont pas mentionnées	
Session 2	
S1 parcours Histoire publique et expertise scientifique	UE 2 : pour le CT « Description et enquête », modalité de rattrapage : devoir écrit à rendre (temps limité)
S2 Histoire publique et expertise scientifique	UE 6 (immersion) : rendu d'un travail écrit (première étape du mémoire) en juin donc la note sera mise dans le cadre de la 2 ^e session. Une demande de dérogation sera faite pour un rendu du travail début septembre si l'étudiant n'a pas pu terminer son travail écrit pour des raisons sanitaires ou techniques.
S3 parcours Histoire publique et expertise scientifique	Pas de session 2
S4 parcours Histoire publique et expertise scientifique	UE 6 (soutenance du mémoire) : dérogation jusqu'en septembre 2020.
S1 parcours Mondes modernes et contemporains	UE 2 : pour le CT « L'histoire dans le monde actuel », modalité de rattrapage : devoir écrit à rendre (temps limité)
S2 parcours Mondes modernes et contemporains	UE 6 (mémoire) : rendu d'un travail écrit (première étape du mémoire) en juin donc la note sera mise dans le cadre de la 2 ^e session. Une demande de dérogation sera faite pour un rendu du travail début septembre si l'étudiant n'a pas pu terminer son travail écrit pour des raisons sanitaires ou techniques
S3 parcours Mondes modernes et contemporains	UE 5 (stage) : note de stage mise sur la base du rapport ; dérogation jusqu'au 31.12.2020. UE 6 : une note de CT mise en janvier, aucun échec donc pas de 2 ^e session.
S4 parcours Mondes modernes et contemporains	UE 6 (soutenance du mémoire) : dérogation jusqu'en septembre 2020.

S1 parcours Histoire de l'art, Patrimoine, Musées	UE 2 : un écrit à la maison.
S2 parcours Histoire de l'art, Patrimoine, Musées	UE 6 (mémoire) : rendu d'un travail écrit (première étape du mémoire) en juin donc la note sera mise dans le cadre de la 2 ^e session. Une demande de dérogation sera faite pour un rendu du travail début septembre si l'étudiant n'a pas pu terminer son travail écrit pour des raisons sanitaires ou techniques
S3 parcours Histoire de l'art, Patrimoine, Musées	UE 5 (stage) : note de stage mise sur la base du rapport ; dérogation jusqu'au 31.12.2020
S4 parcours Histoire de l'art, Patrimoine, Musées	UE 6 (soutenance du mémoire) : dérogation jusqu'en septembre 2020.
S1 parcours Mondes antiques	UE 2 : un écrit à la maison.
S2 parcours Mondes antiques	UE 6 (mémoire) : rendu d'un travail écrit (première étape du mémoire) en juin donc la note sera mise dans le cadre de la 2 ^e session. Une demande de dérogation sera faite pour un rendu du travail début septembre si l'étudiant n'a pas pu terminer son travail écrit pour des raisons sanitaires ou techniques
S3 parcours Mondes antiques	UE 5 (stage) : note de stage mise sur la base du rapport ; dérogation jusqu'au 31.12.2020.
S4 parcours Mondes antiques	UE 6 (soutenance du mémoire) : dérogation jusqu'en septembre 2020.

Mention Mondes médiévaux	
Session 2	
S1 et S3	UE12 => épreuve orale remplacée par 1 production écrite
S2 et S6	UE7 (module « mémoire et soutenance ») => soutenance facultative (au choix de l'étudiant) + mémoire (rendu jusqu'en septembre inclus) UE9 (stage) => réduction du volume horaire à 70h, à effectuer jusqu'à l'inscription en M2 (=> compte-rendu de stage) <u>OU</u> production écrite UE17 (mémoire et soutenance) => soutenance facultative (au choix de l'étudiant) + mémoire (rendu jusqu'en septembre inclus)

Géographie Mention migrations internationales			
Session 2			
S1			UE1 : 2 écrits à distance

		UE2 / UE 3 / UE 4: un oral (visioconf et téléphone si besoin)
S3		Épreuves orales (visioconf et téléphone si besoin)
S2		UE2 : un oral (visioconf et téléphone si besoin) et un rapport écrit à distance UE 3 : 2 oraux (visioconf et téléphone si besoin)
S4		UE1 : 2 écrits à distance UE2 : envoi des mémoires vers le 20 septembre pour une soutenance avant le 30
Géographie Mention GAED Session 2		
S1		UE 2 / UE 3 : une PE pour chaque UE
S2		UE 2 / UE 3 : une PE pour chaque UE UE 6 TER PE (Mémoire)
S3 2 Parcours		GTDL production écrite pour les UE2, UE3, UE4, UE6, UE7; examen oral pour UE5 (langue vivante) Transitions : Une production écrite l' UE2 et UE 4; les autres UE (1,3 et 6) sont en CCI intégral
S4 2 Parcours		GTDL : mémoire avec soutenance Transitions : mémoire avec soutenance

SIC - Mention Info Com « Web éditorial » et « esDOC - information, documentation, bibliothèque »	
Session 2	
S1 WE	UE4 / Sémiotique H4IO113M / ET : passation à distance pour les autres matières : pas de session 2 nécessaire
S1 esDOC	pas de session 2 nécessaire
S2 WE & esDOC	pas de session 2 nécessaire
M2	Mémoires et projets :

pas besoin d'adaptation autre que celles déjà prévues pour la session 1 (mise en œuvre à distance)